

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 28 FEVRIER 2017
ECOLE PUBLIQUE LA CLAIE - PLUMELEC

Mr BOUTTIER <i>Directeur, enseignant de CE1-CE2</i>	Mme DUFOUR <i>Enseignante de CM2</i>	Mme BRAUD <i>Enseignante de CE2-CM1</i>	Mme COUFFIN <i>Enseignante de TPS-PS-MS</i>	Mme DELAMAIRE <i>Enseignante de CP-CE1</i>
Mr LETORT <i>Enseignant de CP-CE1</i>	Mme GONDROY <i>Enseignante de MS-GS</i>	Mme ROLLERO <i>Enseignante de CE1-CE2</i>	Mme CONAN <i>I.E.N.</i> Absente, excusée	Mr HAMON <i>Maire</i>
Mr LAMARRE <i>Adjoint aux affaires scolaires</i>	Mme PENHOAT <i>Représentante des parents titulaire</i>	Mme MOUREN <i>Représentante des parents titulaire</i>	Mme NEDELEC <i>Représentante des parents titulaire</i>	Mme PETIT-PIERRE <i>Représentante des parents titulaire</i>
Mr EMERAUD <i>Représentant des parents titulaire</i>	Mme LENORMAND <i>Représentante des parents titulaire</i>	Mme COGNARD <i>Représentante des parents suppléante</i>	Mme HAYS <i>Agent des TAP, invitée par le directeur</i>	Mme TASTARD <i>ATSEM de l'école, invitée par le directeur</i>

Mr BOUTTIER demande à ce qu'il y ait deux secrétaires de séance. Mme DUFOUR (Enseignante) et Mme Mouren (Parent) sont nommées secrétaires. Suite à la durée du dernier conseil, l'équipe enseignante propose de nommer un gardien du temps. Le gardien du temps est Mme Couffin.

Mr BOUTTIER rappelle l'ordre du jour :

- Vote du procès-verbal du conseil d'école du 15 novembre 2016
- Actions et projets pédagogiques passés, en cours et à venir
- Bilan des travaux effectués et à effectuer dans l'école
- Présentation du dispositif « Service civique universel »
- Communication de l'école
- Préparation de la rentrée 2017-2018 (Prévision d'effectif, organisation du temps de travail des ATSEM)
- Projet de nouvelle école
- Questions diverses

1 - VOTE DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 15 NOVEMBRE 2016

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 – ACTIONS ET PROJETS PEDAGOGIQUES PASSES, EN COURS ET A VENIR

- Projet musique avec Amélie GHAZAROSSIAN : L'équipe enseignante a choisi de poursuivre le travail commencé l'année dernière avec l'intervention d'Amélie, intervenante en musique de l'association Dans tous les sens. Chaque classe bénéficiera de 6 séances. Le résultat des séances sera présenté lors de la kermesse de fin d'année.
- Classes de maternelles : participation au P'tit Bal Breton avec l'USEP, possible sortie à l'insectarium de Lizio.
- CP/CE1 : terrarium implanté avec phasmes, sortie à la cité de la Voile avec la classe de CE1-CE2.
- CE1-CE2 : travail sur le recyclage suite à l'installation des poubelles de tri dans l'école, travail sur le thème de la mer autour du Vendée Globe. Ce travail se conclura par une sortie à la Cité de la Voile avec les CP-CE1.
- CE2-CM1 : projet origami avec l'animatrice de la Communauté de communes et une artiste en résidence. L'aboutissement sera une exposition lors de l'inauguration de la caserne des pompiers. Ce projet est en commun avec la classe de CM2 et une classe de l'école de Billio. Une sortie aux Machines de l'Ile à Nantes est prévue fin avril.
- CM2 : L'hôtel à insectes est fini, son nom sera un hommage à Louis, employé communal décédé. La classe a participé à une plantation d'arbres en mémoire des poilus de la première guerre mondiale avec la municipalité et l'association du Souvenir Français. Un arbre a été planté pour 10 poilus méléciens. La classe participe également au projet origami et à la sortie à Nantes avec la classe de CE2-CM1.

3 – BILANS DES TRAVAUX EFFECTUES ET A EFFECTUER DANS L'ECOLE

Depuis le dernier conseil, plusieurs travaux ont été effectués dans l'école :

- Mise en place d'un socle pour le sapin de Noël dans le parterre d'herbe
- Création d'un socle en béton et fixation de l'hôtel à insectes sur ce même socle
- Installation d'un tableau d'affichage destiné aux TAP
- Changement du volet roulant de la garderie
- Passage de la SAUR pour déboucher les toilettes du haut. Mr Lamarre précise que les tuyaux étaient bouchés sur 7 mètres par du papier essuie-main.
- Changement du mécanisme des toilettes de la classe de CE1-CE2.
- Traçage au sol des espaces de jeux dans la cour de récréation.
- Installation des poubelles de tri pendant les vacances de février
- Le grillage à l'angle de la classe de CE2-CM1 a été refixé.

Demande :

- Un rideau de la classe de CM2 reste à changer.

4 – PRESENTATION DU DISPOSITIF « SERVICE CIVIQUE UNIVERSEL »

Mr BOUTTIER avait été contacté dès la fin de l'année scolaire 2015-2016 pour envisager l'arrivée d'une personne en Service Civique dans l'école. Depuis la rentrée de janvier et jusqu'à la fin du mois de juin, l'école bénéficiera de l'aide de Klervi LE THIESSE, recrutée par l'Education Nationale en tant que Service Civique Universel. Klervi intervient à l'école à mi-temps, elle est présente le mardi, le vendredi et un mercredi matin sur deux.

Les missions qui peuvent lui être proposées sont diverses :

- » participer à l'accueil du matin ;
- » faciliter la transition entre le temps scolaire et les activités périscolaires ;
- » contribuer à l'organisation de l'espace de la classe ;
- » préparer les rencontres avec les parents et enrichir leur information notamment sur les possibilités offertes par les classes de moins de trois ans en maternelle ;
- » contribuer à l'organisation et à l'animation des fêtes d'école ;
- » accompagner une sortie scolaire ;
- » aider à l'animation des temps d'activités de cour de récréation en proposant des activités nouvelles et en assurant des actions de médiation ;
- » assister les enseignants, pendant les temps de classe et notamment lors des activités sportives, artistiques, scientifiques, à la préparation du matériel nécessaire à l'activité puis à la remise en état des locaux et du matériel servant directement aux élèves ;
- » accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un écolier dans une activité ;
- » gérer les bibliothèques, centres de documentation (BCD), fonds documentaire (entretien des livres, classement, étiquetage) des bibliothèques et assister les enseignants
- » élaborer et animer des activités originales pour favoriser la participation active des élèves aux journées ou semaines spécifiques (semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, semaine de l'engagement), commémorations patriotiques, participation collective à des concours et à des « olympiades », comme prévu dans le plan de mobilisation de l'école pour les valeurs de la République.

Pour l'instant, Klervi fait de l'aide à la direction ainsi que des aides ponctuelles dans les classes sur des projets particuliers (projet origami, accompagnement des maternelles en sortie). Les enseignants vont se réunir pour en discuter et peut être lui

permettre de mener ses propres projets.

5 – COMMUNICATION DE L'ECOLE

Lors du dernier conseil d'école, il avait été question d'un défaut de communication de l'école qui pouvait expliquer certains départs de familles vers l'école privée. Comme cela avait été proposé lors de ce conseil d'école, l'équipe enseignante a rencontré la municipalité afin de travailler ensemble pour le bien de l'école. L'idée qui est ressortie de cette rencontre est la nécessité d'une meilleure communication de l'équipe enseignante vers les parents d'enfants scolarisés à l'école et vers les parents d'enfants non-scolarisés.

Plusieurs actions ont été entreprises depuis :

- Mise à jour régulière du site internet de l'école notamment par la classe de CM2 et le directeur.
- Les enseignants proposent désormais à toutes les familles de les rencontrer, même lorsque tout va bien pour leur enfant.
- Une plaquette de l'école a été créée en concertation avec les représentants de parents, la municipalité ainsi que les agents communaux. Cette plaquette a été envoyée aux enfants nés en 2014 et qui pourront effectuer leur rentrée en septembre 2017 et déposée en mairie.
- Une matinée « portes ouvertes » aura lieu le samedi 18 mars à destination des futurs élèves.
- Un autre temps de « portes ouvertes » (dont la date et l'horaire restent à définir) à destination des familles des enfants déjà inscrits aura lieu d'ici la fin de l'année scolaire afin de permettre à chaque parent de rentrer dans les classes. Cela permettra d'aller voir la classe de l'année prochaine, de voir ce qui a été fait cette année.
- Des activités impliquant les parents auront lieu la semaine précédant chaque vacance. Cela a déjà été mis en place le 10 février dans la classe de Mme COUFFIN : temps de partage (lecture, présentation d'un thème par un parent)

L'équipe enseignante réfléchit encore à d'autres formes de communication et est ouverte aux propositions allant dans ce sens.

2 enfants de l'IME viennent pour un temps court d'intégration et accompagnés par un éducateur. L'éducateur viendra ensuite échanger avec les enfants de l'école

6 - PREPARATION DE LA RENTREE 2017-2018 (PREVISION D'EFFECTIF, ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES ATSEM)

Voici les effectifs actuels :

PS1	PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
									133
7	14	18	10	16	15	19	12	22	89
									familles

Comme cela avait été annoncé lors du premier conseil d'école, une fermeture de classe a été prononcée le 9 février par la DASEN. La rentrée de septembre se fera donc à 5 classes. La situation pourrait être réévaluée en septembre si les effectifs venaient à évoluer fortement.

Voici les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2017-2018. Les prévisions pour les élèves de PS1 et PS2 sont faites en fonction des naissances de la commune (la moitié des élèves de PS2 et 20% des élèves de PS1, seuil retenu par l'Education Nationale).

PS1	PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
5	14	14	18	10	16	15	19	13	124

La répartition des classes n'a pas encore été décidée, l'équipe enseignante attend d'avoir une idée plus précise des effectifs, mais il semble qu'il y aura deux classes de maternelle et trois classes d'élémentaire.

L'équipe enseignante ne sait pas encore quelle classe ne sera pas occupée l'année prochaine, ni quelle sera son utilisation. Mr Lamarre demande à ce que cette classe soit en format « groupe » afin d'être utilisée également par les TAP, ce qui permettra d'utiliser une salle de classe en moins.

Les enseignantes de maternelle souhaitent de nouveau évoquer la possibilité pour les ATSEMS de finir à 12h00. Ce temps de 11h30 à 12h00 où les Atsems sont remplacées par deux agents municipaux est compliqué à gérer pour les enseignantes, particulièrement en petite section, malgré la bonne volonté des agents municipaux. Mr Lamarre explique que c'est à l'étude mais ne peut pas s'engager pour l'année prochaine, car il faut également prendre en compte le temps de pause des ATSEM et la surveillance des enfants à la cantine.

7 – PROJET DE NOUVELLE ECOLE

Mr Hamon explique qu'il n'y a pas de grand changement depuis la réunion avec l'équipe enseignante. Mr Lamarre expose et explique sur plan le projet de l'ensemble du futur complexe scolaire.

Un parcours de santé sera à l'étude après l'achèvement des travaux du complexe scolaire sur le terrain situé en contrebas de la future école.

La surface moyenne des classes de primaire sera de 57m². Chaque classe aura des lavabos. L'association de parents d'élèves bénéficiera d'un rangement accessible par l'extérieur de l'école. Dans l'aile gauche, il est prévu 4 classes d'élémentaire ainsi qu'une salle multi-activités, une salle des maîtres qui sera séparée de la tisanerie par un rideau, le bureau de direction, un bureau TAP, un local pour le matériel de ménage.

Dans l'aile droite, les classes de maternelles auront une superficie de 59 m². Il y aura également un sanitaire pour adulte, une salle de sieste 80m², une salle de motricité. Il est encore possible de modifier le volume de la salle de sieste et la salle de motricité (diminuer l'une pour augmenter l'autre). Toutes les salles seront équipées de placards muraux pour éviter les armoires.

Le conseil se pose la question du nombre de portes d'accès au hall commun aux deux aîles. Une seule entrée faciliterait la surveillance de la sortie par les enseignantes mais deux entrées permettraient d'éviter un chassé-croisé entre enfants d'élémentaire sortant de l'école et parents de maternelle voulant y rentrer.

Un interphone sera placé à l'entrée de l'école : chaque classe aura sa propre sonnette. Lorsqu'un parent viendra chercher son enfant en dehors des horaires de sortie, il sonnera dans la classe de son enfant. Cela sonnera aussi dans le bureau de direction. Il n'y aura pas de stationnement de voitures devant l'entrée du bâtiment, il y aura un parvis. Des parkings seront créés juste à côté afin de sécuriser l'accès pour les enfants.

Les espaces de rangements en maternelle demandent un volume important, l'équipe enseignante demande si on peut prévoir du rangement à l'extérieur des classes, notamment pour du matériel commun aux 2 classes.

Mr Lamarre laisse un dossier ce soir à M Bouttier pour étudier des détails techniques : nombre de prises par classe, types de luminaires... Un nuancier est également laissé pour le choix des couleurs de l'extérieur, côté cour (3 maximum).

L'équipe municipale propose qu'il y ait deux cour distinctes : une maternelle et une primaire avec un espace de rangement entre les deux pour le matériel d'extérieur.

Il y aura deux entrées/sorties : la première sur la route de Trédion et la deuxième sur la route de Sérent. Pour plus de facilité, chaque école aura sa propre entrée. Des parkings seront à proximité des deux écoles mais ils ne seront pas réservés à l'une ou l'autre école. Des emplacements pour les enseignants seront réservés. Les cars rentreront par la route de Trédion et ressortiront par la route de Sérent, seuls les cars seront autorisés à circuler entre les deux écoles. C'est un choix du conseil municipal pour éviter un surcroît de circulation route de Sérent.

Il n'y aura pas d'arrêt minute, il faudra faire demi-tour sur le parking pour repartir. Il y a des chemins piétonniers pour sécuriser l'accès à l'école, accessible depuis toutes les places du parking. Il y aura également deux places pour cars.

8 – QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

- *Quel a été le résultat du sondage mis en place par la municipalité concernant le car de la cantine ?*

L'équipe enseignante tient à dire qu'elle trouvait le sondage orienté, n'exposant pas tous les enjeux de l'utilisation du car le midi. M. Lamarre regrette de ne pas en avoir discuté avant, il n'était pas nécessaire d'attendre le conseil d'école. Mme Couffin pensent que les parents n'avaient peut être pas tous les éléments pour répondre. Mme Penhoat regrette de ne pas avoir été mise au courant de la mise en place.

Mr Lamarre précise que cela a déjà été évoqué au premier conseil de l'année.

Résultat du sondage : Sur 89 familles à l'école, 54 familles ont répondu. 34 satisfaites, 10 sans avis, 10 non satisfaites.

M. Le Maire précise que ce sondage a été fait suite aux remarques du conseil d'école. Avec la nouvelle école, on n'en parlera plus car ne sera plus utile. Le car est mis en place et le restera pour l'année scolaire 2017/2018.

Mme Couffin dit qu'il faudra encore améliorer le système actuel pour éviter le temps d'attente avant de monter dans le car.

Mr Lamarre précise que tout est fait pour améliorer ce service, et qu'il ne faut pas oublier que les enfants doivent être attachés dans le car, ce qui demande aussi du temps afin que l'accompagnateur vérifie cela avant le départ du car. Mr Lamarre précise aussi que le temps d'attente concerne seulement le deuxième tour. S'il y a du retard sur le premier service, cela se répercute sur le deuxième service. Il demande également à ce que les enfants des deux écoles sortent à l'heure et soient au portail à 12h.

- *Les classes de CE2-CM1 et CM2 participent cette année à un projet Origami et souhaiteraient que la municipalité finance le trajet vers Billio pour voir le projet réalisé par les enfants de Billio.* M. Lamarre demande aux enseignants de transmettre rapidement un devis afin de le faire valider.
- *Lors du dernier conseil d'école, l'équipe enseignante avait fait la demande d'un accord de la mairie pour la subvention de plusieurs transports chaque année.* Un devis a été demandé à BSA pour un déplacement court(Saint Jean) et un déplacement long (Vannes) pour donner une fourchette financière à la municipalité. Mme Couffin et Mme Gondry précisent que ce financement est important pour pouvoir se projeter dans un projet qui nécessite du transport et de garantir le fait que le projet pourra se faire. Mr Lamarre explique être toujours en attente du devis BSA.
- *La mairie demande si les enfants sont moins fatigués avec les nouveau rythmes.* Un sondage pourra être réalisé. Une parent d'élève précise que ses enfants apprécient d'avoir 20 minutes de plus qu'avant le midi.
- La municipalité questionne la présence de Mme Couffin à la cantine et voudrait savoir quel est le but ? Certains agents ont l'impression d'être surveillés.Mme Couffin explique que ce n'est aucunement une surveillance, ni une remise en cause du travail du personnel communal. Mme Couffin se rend parfois à la cantine pour faire le lien avec certains enfants de sa classe avec qui elle a discuté de ce moment en classe. Mr Lamarre demande à Mme Couffin de le préciser aux agents et de les avertir de son passage.
- Information auprès des parents d'élèves : Mr Lamarre annonce que le tarif de la garderie augmentera lors de l'année 2017/2018 et que les TAP seront peut-être payants également à partir de l'année prochaine.
- Remerciement de la mairie auprès des instituteurs et de certains parents d'être présents aux différentes commémorations et aux vœux du maire
- Les parents d'élèves signalent que la pancarte pour fermer le portillon après chaque passage à été retirée. Mr Bouttier ne sait pas pourquoi et en remettra une rapidement.
- Remerciement des parents d'élèves de la présentation par la mairie de la nouvelle école.

Le conseil d'école se termine à 19h45.